Docusign Envelope ID: D6518A94-7E57-4866-9722-6FCDF3009578

ABC SIGN

Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 423 ROUTE DE CONFLANS, 95220 HERBLAY-SUR-SEINE
R.C.S. Pontoise n° 813 445 764

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En date du 1er juillet 2025

Le 1er juillet 2025 à 10 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation de la Présidence.

Une feuille de présence signée par les associés présents a été établie. Les associés présents représentent 100 % du capital social.

Sont présents :

- Madame Amina ABDELMOUMEN GHOUL
- Monsieur Mohamed Fateh ABDELMOUMEN

Madame Amina ABDELMOUMEN GHOUL, en qualité de Présidente, préside la séance.

La Présidente constate que tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Elle met à la disposition de l'Assemblée les copies des lettres de convocation, la feuille de présence et le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents prescrits par le Code de commerce ont été régulièrement communiqués aux associés.

ORDRE DU JOUR :

- Modification de l'objet social
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour formalités

Docusign Envelope ID: D6518A94-7E57-4866-9722-6FCDF3009578

PREMIÈRE RÉSOLUTION – Modification de l'objet social

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la société comme suit :

- Le design, l'aménagement, le réaménagement et l'agencement d'espaces intérieurs ; la conception, la fabrication et la pose de meubles et mobiliers sur mesure ; la menuiserie bois et aluminium ; le bardage, l'habillage de façades et la réalisation de devantures commerciales.
- Le design graphique, l'impression numérique tous formats, l'habillage et la décoration de véhicules ainsi que la retouche esthétique des jantes.
- La fabrication de vêtements de travail, le marquage textile et la personnalisation de tous supports.
- La fabrication et l'installation de stores.
- L'installation électrique et la pose de câbles électriques.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – Modification corrélative des statuts

En conséquence de la décision précédente, l'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION – Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

Madame Amina ABDELMOUMEN GHOUL ***Monsieur Mohamed Fateh ABDELMOUMEN***

Signé par :
9ED05649FB3D43E...

Signé par :
9ED05649FB3D43E...